

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Question orale de G. VERSTRAETEN, Conseiller communal, relative au projet entre les jeunes et la police.

G. VERSTRAETEN donne lecture du texte suivant :

G. VERSTRAETEN geeft lezing van de volgende tekst:

“De Vlaamse Gemeenschapscommissie (VGC) en de Brusselse regering zetten in samenwerking met de politiezone Zuid en de 3 gemeenten een proefproject op om de relatie tussen jongeren en politie te verbeteren.

De VGC maakt 100.000 euro vrij voor het project, dat gecoördineerd wordt door JES vzw, een Molenbeekse jongerenorganisatie die aan straathoekwerk doet. Het doel is om het probleem bij de wortels aan te pakken en om samen met de politiezone methodes te ontwikkelen om de vertrouwensband tussen politiemensen en jongeren te verbeteren. De politie wil inzetten op een andere type vorming voor mensen die in de hoofdstad komen werken, de benadering van agenten naar jongeren vanuit de rekrutering verbeteren en nieuwe groepsvergaderingen. Het proces verloopt stapsgewijs: in april van vorig jaar zijn de visie en het ontwerp bepaald, in oktober en november volgden de strategie en het actieplan. De verschillende acties op het terrein zijn gestart in december en lopen tot april. Van april tot juni wordt een slotevaluatie gemaakt. Het is de bedoeling daaruit lessen te trekken voor het gewestelijke Globale Veiligheids- en Preventieplan.

Er is een strategische stuurgroep opgericht met de burgemeesters en schepenen van de drie betrokken gemeenten, de VGC-Jeugdraad, JES vzw, de korpschef van de politiezone Zuid, het kabinet van Minister-President Rudi Vervoort, het kabinet van VCG-collegelid Pascal Smet en Brussel Preventie en Veiligheid (BPV). Er is ook een operationele regiegroep, die is samengesteld uit de politiezone Zuid, de VGC-Jeugdraad, de VGC-Jeugddienst, JES vzw, en de lokale preventie- en jeugddiensten. Tot slot is er nog een bovenlokale expertisegroep, waarin academici en sleutelfiguren van op het terrein met relevante expertise zitten.

De gemeente Sint-Gillis heeft beslist om hiervoor middelen uit te trekken.

Daarom had ik graag volgende vragen gesteld: zal de Gemeente ook middelen uittrekken voor dit project? Zo ja, hoeveel?

Hoe verlopen de overlegmomenten binnen de strategische stuurgroep en operationele regiegroep? Wat is er beslist? Welke afspraken zijn er gemaakt?

Kan de gemeente de verschillende acties op het terrein toelichten? Hoe verlopen ze? Hoeveel jongeren uit Anderlecht worden hierbij betrokken?”

Monsieur le Bourgmestre président donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Burgemeester-Voorzitter geeft lezing van het volgende antwoord:

« La Commune a engagé une chargée de projet temps plein depuis avril 2020, au sein du Département Prévention – pôle jeunesse. Des frais de fonctionnement pour un montant de 2.500€ sont également inscrits dans la demande budgétaire pour 2022, spécifiquement pour le projet relations jeunes - police.

Cette chargée de projet ‘relations jeunes – quartier – institutions’ a comme objectifs d’améliorer la relation jeunes – habitants dans les quartiers entre autres par le biais du projet Anderlecht Animé (formation des jeunes en animation, animation des plaines de jeu, projet pilote 2021 sur 3 quartiers). D’améliorer la confiance des jeunes dans les institutions comme la police mais également l’état en général (en ce compris lutter contre certaines théories de complot corona)

Par rapport au projet intercommunal, piloté par JES, le projet consistait dans un premier temps en une analyse de la situation sur les 3 communes. De cette analyse, des priorités d'action ont été mises en avant.

Les actions prioritaires sont les suivantes. Premièrement, la formation sur mesure pour la police de la zone du Midi. Tant les policiers que les travailleurs indiquent que de nombreux agents ne sont pas suffisamment familiarisés avec le contexte bruxellois, connaissent trop peu le contexte des jeunes et ne disposent pas toujours des outils nécessaires pour gérer des jeunes à Bruxelles. Au cours d'une formation de deux jours, JES veut faire découvrir aux policiers le contexte métropolitain et super-divers de Bruxelles, le milieu et le monde des jeunes et leur fournir des outils pour interagir avec le public urbain. Les premières formations ont été données avec un retour positif des participants.

Deuxièmement, La facilitation du dialogue entre les jeunes et la police car JES développe un protocole qui doit permettre qu'un dialogue entre les jeunes et la police se déroule en toute sécurité. À cette fin, ils organisent d'abord des entretiens séparés avec la police et les jeunes pour sonder leurs besoins et leurs attentes. Ensuite, ils organiseront des véritables moments de dialogue où les jeunes et la police peuvent se parler.

La chargée de projet pourra ensuite utiliser ces outils plus largement de façon structurelle dans le cadre des échanges police – jeunes.

Troisièmement, tant les policiers que les travailleurs de jeunesse estiment que les rôles et responsabilités de chacun doivent être clarifiés. En collaboration avec les partenaires sociaux (travail de jeunesse) et la zone de police du Midi, JES veut examiner comment le réseau peut être renforcé, en tenant compte des différentes visions, objectifs et déontologies.

Au sein du département Prévention, la gestion des tensions d'avril 2020 (et la suite) nous a permis de nous rendre compte que les relations entre les éducateurs de rue, animateurs, asbl, - Commune – aide à la jeunesse et la police ne sont pas optimales. Pourtant, créer une relation est une nécessité afin de pouvoir avancer correctement dans le travail auprès des jeunes. La gestion du 11 avril 2020 a été débrié et la procédure de collaboration entre police et prévention a été modifiée pour réagir de façon plus adéquate à la situation sur le terrain : mieux communiquer et choisir la méthode d'intervention adaptée à la situation sont des clés de succès pour une meilleure gestion. Cette méthode a fructueusement été testée le 10 avril 2021 lors de la gestion d'un événement de commémoration pour le jeune Adil.

En plus, la chargée de projet prépare avec le service proximité de la Zone Police Midi des rencontres entre policiers nouvellement engagés sur la zone et les éducateurs de rue lors de leur semaine d'entrée en service.

Au cours d'un processus participatif, JES, en collaboration avec la police et les autres partenaires impliqués, veut rendre la participation des jeunes possible. Deux thèmes récurrents dans de nombreuses discussions sont les contrôles d'identité et le fait que les jeunes ne portent pas plainte après avoir été maltraités par la police. Afin de renforcer la position juridique des jeunes, JES souhaite examiner, en collaboration avec la police et d'autres acteurs concernés, comment les procédures de plainte peuvent être rendues plus transparentes et accessibles et comment les jeunes et leurs familles peuvent être mieux assistés après un conflit avec la police.

Pour conclure, je puis vous garantir de l'enthousiasme de tous les participants à cette dynamique positive qu'ils soient jeunes, travailleurs de la prévention ou policier. Tout ceci nous permet d'entrevoir l'avenir avec grand espoir de construire à notre échelle un environnement apaisé. »

G. VERSTRATEN denkt dat het een heel belangrijk project is en is blij te horen dat iedereen samen naar oplossingen probeert te zoeken. Qua betrokkenheid van anderlechtse jongeren, worden die aangebracht door JES of hoe worden die geselecteerd?

Monsieur le Bourgmestre-Président répond que, afin d'attirer les jeunes dans le processus, il faut utiliser des médiateurs. Ce sont généralement des asbl et tout le tissu associatif communal qui sont chargés de faire la promotion de cette opération et ce sont des jeunes généralement plus impliqués dans ce mouvement associatif qui sont les premiers concernés.